



Section des Côtes-d'Armor  
Préfecture, sous-préfectures et SGCD



DDTM 22

## Bilan d'inspection de la catastrophe SGCD : ça marche pas, on continue !

Ce 7 novembre 2023, les organisations syndicales étaient conviées à une réunion de présentation du rapport de la mission d'évaluation inter-inspections du fonctionnement des SGCD. Deux ans après le lancement de la contre-réforme, suffisamment de dents avaient grincé pour qu'il apparaisse nécessaire d'effectuer un bilan... Le constat est sans appel : *"à rebours de l'ambition initiale, l'ensemble des acteurs indiquent avoir vécu une dégradation de la qualité de service, corroborée par d'importants dysfonctionnements (incidents de paie, interruptions d'activité liées à des ruptures d'accès informatiques, dégradations durables des conditions de travail en l'absence de dépannage, préjudices causés aux usagers ou aux fournisseurs en l'absence d'accueil"* (rapport d'enquête, page 5). Le manque d'effectifs initial est pointé - un tiers de postes vacants au démarrage de la réforme, à l'échelle nationale, et **un sous-dimensionnement évident !**

A noter également : **la mission alerte sur le mal-être au travail des agents des SGCD**, l'absentéisme et le turn over en constituant des indicateurs évidents. Elle estime que la moitié des SGCD sont concernés par une situation de risques psychosociaux. **Elle appelle à l'arrêt de toute nouvelle réforme**, face à l'épuisement des personnels. Elle acte ainsi les effets délétères de ces contre-réformes que nous subissons année après année, et qui viennent désorganiser chaque fois un peu plus nos services et dégrader nos conditions de travail. **Elle reconnaît ainsi, en creux, l'importance du travail des agents des "fonctions support"**, méprisés par cette réforme et considérés comme une variable d'ajustement pressurisable. Non, les services de l'Etat ne pourront pas fonctionner sans des moyens suffisants en matière de ressources humaines, d'informatique, d'accueil du public, de logistique et de maintenance !

**Tous ces constats, nous les avons déjà faits depuis longtemps** - et nous les avons anticipés avant la réforme, mettant en garde l'administration contre la gabegie qu'elle s'apprêtait à commettre. Mais qu'importe : les Ministères ont déroulé leur programme de démolition, au pas de charge, en pleine crise sanitaire, jetant les agents dans des situations ingérables. La mise en place des SGCD a constitué un jalon de plus dans la désorganisation en cours des services de l'Etat, multipliant les procédures, les interlocuteurs, et retirant peu à peu leurs moyens aux administrations. Nos organisations

syndicales ont toutes pu constater dans les réunions d'instance, combien **les directions se désresponsabilisent en se renvoyant la balle les unes aux autres**. Les compétences se perdent, et personne n'est plus en mesure de prendre la moindre décision sans devoir recueillir un nombre de validations incalculables... Résultat, les problèmes concrets des agents attendent et s'éternisent, malgré tous les efforts des collègues des SGCD.

Le processus est connu, il a déjà été éprouvé dans de nombreux services publics : on commence par organiser les dysfonctionnements de l'intérieur, rendre les services invivables, faire fuir les personnels quitte à les rendre malades, avant de déclarer dans un second temps que tout cela sera certainement plus efficace avec une privatisation. Rien n'a encore été annoncé, mais on peut raisonnablement prédire une externalisation grandissante pour toutes nos fonctions supports - déjà en cours dans certains services pour le ménage ou l'accueil, par exemple.

Tout cela, nous l'avons rappelé au Préfet et aux directeurs des DDI dans une déclaration préalable, que vous trouverez en pièce jointe.

Face au constat critique et amer de la mission d'inspection, que propose aujourd'hui l'administration ? Malheureusement pas grand chose. Le rapport exclut tout retour en arrière, pour protéger les agents... Et souhaite au contraire aller plus loin. **Aucun budget n'est dégagé et l'augmentation des effectifs, on nous l'a rappelé, n'est pas pour demain** ; au mieux obtiendra-t-on la pérennisation des postes de "référénts de proximité" - entendre "adjoint de direction", car au vu des préconisations du rapport, ce ne sont clairement pas eux qui seront en charge du lien avec les agents. Il leur sera désormais demandé de fournir essentiellement un appui au pilotage, pour soulager des directions de DDI orphelines de secrétaire général.

Sur ce sujet de la proximité, le SGCD prévoit la mise en place de permanences régulières en DDI où seraient représentés les différents services - et dans le même temps, on nous annonce une généralisation des tickets GLPI et leur extension aux demandes RH et logistique, pour un meilleur "pilotage". Ceux qui ont testé les tickets GLPI comprendront notre désespoir... Même si les agents SGCD font de leur mieux ! Pour nous rassurer, le SGCD nous assure que les différents services resteront accessibles et joignables. Enfin, les contrats de service SGCD-DDI devraient être revus chaque année. **Les organisations syndicales ont unanimement demandé à être consultées sur ces contrats**, reste à voir ce que répondra l'administration.

L'administration annonce également une "harmonisation" des pratiques entre les différents SGCD, et entre les différents Ministères (aspect informatique et RH notamment). Nous restons plus que vigilants sur le sens que peut prendre cette "harmonisation", qui peut également justifier un oubli des spécificités métier, des situations personnelles, pour vouloir faire rentrer à tout prix des ronds dans des carrés... Et au passage, en profiter peut-être pour niveler par le bas les droits des agents et les effectifs. **En bref, la mission d'évaluation pourrait servir de prétexte à un essorage supplémentaire...**

Dernière information, et non des moindres : interpellé sur le sujet dans notre déclaration préalable, le Préfet nous a confirmé que le projet de déménagement des services de la DDTM et de la DDETS vers les sites de Vallès et du Bateau était l'option privilégiée... Mais que celle-ci n'était pas encore validée. Si Paris en décide autrement, il n'est pas exclu qu'une partie de nos services soient obligés de travailler dans des algecos (mais tout confort, nous dit-on) pendant que le département fait ses travaux d'isolation à Fréhel ! Autre option possible, celle d'un déménagement global dans des conditions inconnues pour une hypothétique cité administrative on ne sait où... **Bref, il va falloir refaire des cartons et des travaux, mais à ce stade on n'en sait pas vraiment plus.**

La réunion s'est terminée sur l'évocation de la situation des contractuels, la durée de leurs contrats et les inégalités de traitement dont ils font l'objet. Le SGCD fait état de **194 contrats de travail en 2022 dans les services de l'Etat en Côtes d'Armor**, sur un total de 700 agents gérés... La précarisation que certains d'entre nous avaient déjà dénoncée se porte donc très bien, avec près de deux agents sur sept concernés ! Certaines CDIations sont pourtant évoquées, en cours ou achevées, dans l'ensemble des DDI : il est donc possible de sortir de ce cercle infernal qui maintient nos collègues dans l'incertitude, et a minima d'allonger la durée de leurs contrats !

Sans surprise, ce sont les métiers les plus difficiles qui sont apparemment les plus précarisés - en l'occurrence les postes en abattoirs de la DDPP, qui représenteraient la moitié du contingent costarmoricaïn. On nous dit que la fonction publique souffre d'un manque d'attractivité, obligeant l'administration à recruter des non-titulaires. Peut-être serait-il préférable de s'interroger sur les raisons de ce manque d'attractivité, qui pousseraient les candidats à se ménager une porte de sortie en fin de contrat... **Les conditions de travail et de rémunération, peut-être ?**

#### Les syndicats de la préfecture et des directions départementales interministérielles des Côtes d'Armor :

- à la préfecture : CFDT, FO
- à la DDPP : FSU
- à la DDTM : CGT, FO
- à la DDETS : CGT, CFDT, FSU

